

ANNEXE AU RECEPISSE DE DECLARATION 89-2017-00125
Relatif à l'aménagement d'une mare et du ru de Cléon

Situation du projet :

Le long de la RD51, à l'entrée de Vézannes en venant de Tissey.

Description de l'opération :

Les travaux consistent à aménager une mare communale située à Vézannes en bordure du ru du Cléon, en créant une zone humide favorable à la biodiversité, de valoriser le paysage et d'améliorer l'accès au public de la zone.

- 1 abattage d'un saule pour mise en lumière de la mare et rebouturage
- 2 nettoyage du lit mineur et recharge granulométrique du ru du Cléon
- 3 décaissement et reprofilage de la berge entre la mare et le ru
- 4 curage léger et agrandissement de la mare

Prescriptions :

Les travaux seront réalisés en période d'étiage et d'assecs.

Les travaux sont réalisés en déblais/remblais sans exportation en dehors du chantier.

Le SMBVA, maître d'œuvre, est chargé du contrôle du bon état des engins utilisés.